

Toutes vérités...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **81 (1954)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228982>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le substantif *goûter*, repas entre le dîner et le souper, est l'infinitif *goûter* substantifié. Sa première apparition dans la langue française remonte à 1385, selon les recherches faites jusqu'ici. A cette date, en effet, il est attesté dans les Dombes sous la forme patoise *gostar*. En 1521, *gota* est attesté en fribourgeois ; puis, en 1529, Bonivard, toujours lui, nous donne pour la première fois la forme française *gouster*. Les dictionnaires attestant notre mot dès 1538, il pourrait paraître que le témoignage de Bonivard n'a guère de valeur et que les attestations patoises ne doivent leur priorité qu'au hasard. Il en va pourtant tout autrement ; en effet, en 1539, le Français Mathurin Cordier, qui fut régent au collège de Lausanne, traduit le latin *merenda* par le *gouster* mais ajoute : lequel à Paris on appelle *reciner*. Ce terme de *reciner*, venant du latin *cenare* « faire un repas » a cessé de vivre en français classique où *goûter*, en tant que verbe et substantif, l'a supplanté. Au sens de « réveillonner » qu'il a eu aussi jadis, il n'est également plus que dialectal. La victoire de *goûter* sur son adversaire semble avoir été assez facile ; peut-être le fait d'avoir le double sens de « goûter » et de « réveillon » a-t-il nui à *reciner*. Je ne saurais affirmer si *goûter* dans le sens qui nous intéresse a été créé chez nous ou chez nos tout proches voisins français ; mais une chose semble certaine : il est franco-provençal avant d'être français.

Avant-toit, goûter, deux mots de chez nous, que nous avons donnés au français de Paris !

Toutes vérités...

— Que me prescrivez-vous de prendre pour mes rhumatismes ? demande à un médecin un de ses clients.

— Patience, répondit l'Esculape.

Il y a capacité et... « capacités » !

— Papa, disait un jour le petit Ernest, qu'est-ce que c'est que la capacité ?

— La capacité, répond le père, est la quantité de matières qu'un vase peut contenir ; ainsi la capacité d'un tonneau, par exemple, c'est la quantité de vin qu'il peut renfermer.

— Alors, ajouta l'enfant, pourquoi, dans les élections, recherche-t-on tant les hommes de capacité ?...

Le second volume de Marc à Louis (Jules Cordey) sortira des presses de l'imprimerie J. Bron à fin mars - début d'avril. Il sera en vente pour les fêtes de Pâques et chacun s'en réjouira. Il portera comme titre :

La Veillâ à l'ottô

(*La Veillée au Foyer*)

Prix : Fr. 5.50

Puissant antiseptique, microbicide, désinfectant, désodorisant, non caustique, odeur agréable. Adopté par les hôpitaux, maternités, cliniques, etc ; il a aussi sa place dans la pharmacie de famille et le cabinet de toilette. Eviter les contrefaçons en exigeant l'emballage original et la marque déposée.



Flacons de 100 g., 250 g., 500 g., 1 kg.
Savon de toilette, savon à raser.
Toutes pharmacies et drogueries.

Société suisse d'antisepsie
Lysoform, Lausanne